

# COMPTE RENDU DU COLLOQUE ANNUEL DE LA CPU

*SUR L'AVENIR DES UNIVERSITES FRANCAISES, LE MINISTRE ET LA CPU :*

## *LES MEMES MAUVAISES SOLUTIONS.*

La CPU a tenu son colloque annuel sur le thème : « *L'Université est une chance, saisissons-la* », les 15 et 16 février à Metz à l'Université Paul Verlaine.

Le 16 février, après la synthèse des travaux des huit ateliers de la veille, présentée par Michel LUSSAULT (3<sup>ème</sup> Vice-Président de la CPU et Président de l'Université François Rabelais de Tours), le Ministre délégué de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, François GOULARD, a développé le contenu des réformes qu'il considère indispensables pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche :

- une nouvelle loi pour l'Enseignement Supérieur,
- un changement de statut des EPCSCP,
- des compétences et des prérogatives renforcées pour les présidents,
- des conseils d'administration avec moins de représentants élus, et davantage de représentants des milieux industriels,
- le mandat des présidents renouvelable au moins une fois,
- une équipe présidentielle cohérente, incluant jusqu'aux directeurs des composantes,
- une autonomie budgétaire dans le cadre d'un budget global,
- une augmentation des droits d'inscription accompagnée de mesures sociales,
- le veto des présidents sur le recrutement des enseignants-chercheurs,
- la contractualisation et la modulation des services, la rémunération au mérite.

Toutes ces propositions n'ont fait l'objet d'aucune discussion avec la communauté universitaire française. Elles sont presque toutes inacceptables pour un véritable Service Public assurant toutes ses missions et devant répondre à l'ensemble des besoins sociaux.

La logique fondamentale des orientations de la CPU va dans le même sens que celle développée par le Ministre. En effet, en fin de colloque, Jean-Pierre FINANCE (premier Vice-Président de la CPU, Président de l'Université Henri Poincaré de Nancy) a présenté le résultat de la réflexion des présidents dans les huit ateliers. Ces propositions sont au nombre de vingt, avec comme centre de gravité, à l'instar du ministre, une nouvelle « gouvernance » dans le cadre d'une autonomie renforcée. L'une des conséquences est la présidentialisation de la gestion des établissements, celle-ci s'appuierait sur un budget global et la possibilité, entre autres, de modifier les définitions des tâches des enseignants-chercheurs. Comme le Ministre, la CPU demande la baisse des représentants élus des personnels dans les différents conseils centraux des établissements.

La CGT regrette que chaque président, membre de la CPU, n'ait pas pris la peine de consulter sa communauté dont il est le représentant, pour être porteur, lors de ce colloque, non pas de sa position personnelle, mais de celle de l'ensemble des acteurs de son établissement. Cela aurait évité à la CPU de mettre en avant de mauvaises solutions, largement rejetées depuis plusieurs années par la communauté universitaire. Espérons qu'entre la mi-février et la mi-mars, chaque président aura à cœur d'impulser un réel débat démocratique dans son CA, afin qu'il puisse apporter le point de vue de son établissement à la CPU du 15 mars. Celle-ci étant chargée de finaliser les propositions qui seront soumises aux candidats à l'élection présidentielle. Pour la CGT et ses syndicats du secteur (FERC-Sup et SNTRS) l'absence de cette volonté

démocratique **dénierait** tout droit à la CPU de se présenter comme un des portes paroles légitimes de la communauté universitaire et de faire valoir ses propositions.

Lors de ce colloque, la CGT a insisté sur l'illusion de croire que le changement de « gouvernance » et de renforcement de l'autonomie régleront les problèmes des universités françaises. Deux jours plus tôt, elle a participé à une Conférence internationale sur « la professionnalisation de l'Enseignement Supérieur : bilan et perspectives », organisée par l'OCDE et le ministère. Il ressort de cette conférence qu'avec des « gouvernances » et des degrés d'autonomie très différents, les problèmes sont les mêmes, dans les universités des pays anglo-saxons, nordiques, d'Europe du sud..., qu'en France. Le contexte actuel et les politiques libérales sont largement responsables de ces difficultés. L'application de la Stratégie de Lisbonne et du Processus de Bologne, en parallèle au choc technologique et au choc de la mondialisation capitaliste, provoque les mêmes difficultés, autour des problèmes de massification, d'intégration de nouveaux contenus généraux et professionnels, et de diversification de l'offre de formation pour différents publics.

La CGT est intervenue également sur la duplicité du Gouvernement et du Ministre délégué de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Président de la CPU) à parler d'une manière redondante de la professionnalisation des formations supérieures. En effet, ceux-ci ne prennent pas leurs responsabilités en invitant les partenaires sociaux, en particulier le MEDEF, à prendre en compte le changement de l'architecture des formations supérieures (LMD) et de l'augmentation des qualifications qui en découlent, dans les conventions collectives, seul moyen de revaloriser le rôle des universités dans l'insertion professionnelle.

Enfin, la CGT regrette que lors de la dernière table ronde sur le thème « Eclairages des partenaires sociaux-économiques », le MEDEF soit largement représenté (3 personnes sur 7), sans qu'aucune confédération de salariés ne soit présente à cette table ronde. Le Président de Price Water House Cooper France (tout un symbole !!!) a largement développé la logique de la « Charte PHENIX », sensée favoriser l'insertion professionnelle, Charte signée par le MEDEF, quelques universités parisiennes et sept grandes entreprises (Coca-Cola, Siemens, AXA, Renault, HSBC, Société Générale et Price Water House Cooper France).

A croire, pour la CPU, que les entreprises qui embauchent les étudiants, se développent et créent de la richesse uniquement grâce aux chefs d'entreprises, et que ceux-ci sont les meilleurs garants pour répondre aux besoins de la société.

Devant l'importance et la gravité des propositions du Ministre délégué de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la CPU, la CGT et ses syndicats ( FERC-Sup et SNTRS ) vont informer l'ensemble de la communauté de l'Enseignement Supérieur et de Recherche des dangers majeurs qui visent le Service Public, ses personnels et les usagers. Ils appelleront celle-ci à manifester son opposition à ces orientations libérales et à formuler des propositions alternatives de développement et de rénovation du Service Public.

**Jean-Pierre ADAMI**

**Le 16 février 2007**